

Elle quitte le Conseil synodal à cause de son couple

Clémentine Miéville démissionne car elle est désormais en couple avec le président de l'Eglise réformée évangélique du Canton de Neuchâtel.

PAR LUCAS VUILLEUMIER



Le Conseil synodal élu en 2013. Au premier rang, de gauche à droite: Clémentine Miéville, Christine Hahn et Anne Kaufmann. Derrière: Jacques Péter, Yves Bourquin (président) et Florian Schubert. SP-EREN

Clémentine Miéville, conseillère synodale de l'Eglise évangélique réformée du canton de Neuchâtel (Eren), démissionne. La raison du départ de cette juriste de profession, prévu pour juin prochain? Le possible conflit d'intérêts auquel pourrait l'exposer sa relation de couple avec le pasteur Yves Bourquin, actuel président de l'institution religieuse. En charge des ressources humaines, Clémentine Miéville était également la personne de contact pour tout signalement d'abus commis au sein de l'Eren. Si elle se dit «sûre et sereine par rapport à son

choix», son départ suscite toutefois des inquiétudes quant à la relève au sein du Conseil synodal. Lors du dernier synode de l'Eren, qui s'est tenu mercredi à Montmirail (La Tène), la candidature du pasteur retraité Pascal Wurz n'a récolté que six voix et n'a donc pas été retenue. En attendant qu'un nouveau candidat se présente, le Conseil synodal de l'Eren devra donc fonctionner à six membres au lieu de sept, le pasteur de la collégiale de Neuchâtel, Florian Schubert, ayant déjà annoncé son départ de l'exécutif au 31 décembre prochain.

A noter que depuis la législature qui a commencé en septembre 2023, le Conseil synodal fonctionnait déjà à six. Un nouveau membre, Jean Meserli, avait été élu en juin, mais les deux départs de ces prochains mois dégarnissent à nouveau les rangs.

Votre couple avec le président de l'Eren vous fait renoncer à votre charge de conseillère synodale. Une décision douloureuse à prendre?

Non. C'est un choix tout à fait logique, fonctionnellement parlant. On peut avoir des liens d'amitié entre conseillers synodaux, mais être un couple,

cela change la donne, compte tenu du risque éventuel de conflit d'intérêts.

Pourquoi est-ce vous qui quittez le Conseil synodal et pas Yves Bourquin?

Les raisons sont personnelles, mais nous ne nous étions interdit aucune piste avant de faire ce choix.

Le fait d'être la personne de contact pour tout signalement d'abus commis au sein de l'Eren a-t-il également pesé dans la balance?

Absolument pas. Cependant, le fait qu'un membre de l'exécutif soit en charge de cette question

Ventes immobilières prévues

Outre la composition du Conseil synodal, la session du synode de l'Eren qui s'est tenue mercredi a approuvé le budget 2025. Celui-ci affiche un déficit légèrement supérieur à 1,2 million de francs, contre 1,44 million en 2024. Cette petite amélioration est liée aux fluctuations des postes salariaux, des dons et de la contribution ecclésiastique. Pour pallier ce déficit et améliorer la situation financière, une résolution a été adoptée pour maintenir le principe de vente de biens immobiliers, avec l'accord des paroisses concernées pour les bâtiments utilisés pour leur mission pastorale. Le Conseil synodal a proposé une politique d'entretien, de rénovation et de valorisation de son patrimoine immobilier, incluant des augmentations d'hypothèques et des ventes de biens.

Le synode de l'Eren a par ailleurs décidé d'instaurer un système d'échanges de chaires réguliers dans les paroisses, huit fois par an, chaque troisième dimanche du mois, dès février 2025. Cette initiative vise à favoriser la rencontre interparoissiale et la cohésion. **NWI**

a pu interroger, mais il s'agissait d'une solution d'urgence. En effet, des cas d'abus sont sortis récemment, et il nous a fallu prendre nos responsabilités. Toutefois, l'association de soutien aux personnes abusées dans l'Eglise catholique (Sapac) est mentionnée sur notre site internet, au cas où une personne souhaiterait traiter avec cette association et pas directement avec nous.

Qui est prévu pour vous remplacer dans cette tâche?

Pour l'instant, nous n'avons pas encore discuté de cette question. Notre projet est, à terme, de mandater un service de signalement externe, comme cela se fait déjà dans d'autres Eglises réformées romandes. Les modalités sont encore à déterminer, car notre Eglise a de moins en moins de moyens. Je prends actuellement part aux réflexions du groupe de travail mis en place par l'Eglise réformée de Suisse (EERS), qui doit notamment déterminer comment les Eglises peuvent et doivent se doter de systèmes de protection et de services de signalement. Les résultats obtenus par ce groupe nous permettront de

trouver une solution adaptée aux réalités de notre Eglise.

Vous avez déclaré, au dernier synode de l'Eren, avoir voulu partir une fois que le Conseil synodal aurait retrouvé de la stabilité. Quel est votre regard sur la situation actuelle de ce dernier?

J'ai également parlé de stabilité pour l'institution tout entière. Et je considère que nous l'avons atteinte grâce à une réorganisation de nos services. En ce qui concerne le Conseil synodal, je crois que l'équipe, qui fonctionnera bientôt à six membres au lieu de sept, pourra s'en sortir. C'est une situation que nous avons déjà rencontrée. De plus, nous avons fait le choix dans l'intervalle de répartir le temps de travail du septième poste entre nous.

Quelles sont, à vos yeux, vos plus belles réalisations en tant que conseillère synodale?

Je mentionnerais justement ce qui a été rapidement mis en place concernant les abus, ainsi que la refonte du système RH, rendue nécessaire par les nombreuses mutualisations auxquelles notre Eglise, par manque d'argent, doit faire face. **PROTESTINFO**

Les zones bleues gratuites aux Beaux-Arts, c'est fini

NEUCHÂTEL Des horodateurs seront posés dans le courant de l'année 2025, a révélé la Ville, lundi.

«Il y aura bientôt des horodateurs dans le quartier des Beaux-Arts. Ce sont les habitants qui le réclament.» Fini, donc, les zones bleues gratuites. C'est ce qu'a assuré la conseillère communale de Neuchâtel, Johanna Lott Fischer, au sujet du parcage dans le quartier qui jouxte les Jeunes-Rives.

Dès le mois de mars 2025, il faudra donc payer pour parquer du lundi au samedi de 7h à 21 heures. Les habitants

munis d'un macaron du quartier ne sont pas concernés. Par ailleurs, il sera possible de payer grâce aux applications mobiles.

Le parcage, c'est toujours un sujet explosif. Et lundi à l'hôtel de ville, c'est le conseiller général PLR Marc Rémy qui a allumé la mèche. «Les recettes de parcage devant augmenter en 2025, quelles sont les prochaines zones qui pourraient être concernées par la pose d'horodateurs?»

Dans sa réponse, la conseillère communale Johanna Lott Fischer évoque les Beaux-Arts: «Il y a une grosse pression. Les habitants réclament la pose d'horodateurs.» Le tarif d'un franc l'heure, avec 30 minutes gratuites, est indiqué. La zone est en effet sensible.

Accès à l'Université, à la plage, et proximité avec le centre-ville: le quartier, très bien doté en places de parc, est propice à l'un des sports les plus exercés par les pendulaires et autres



La zone bleue gratuite qui entoure l'Université va bientôt changer de régime. ARCHIVES DAVID MARCHON

automobilistes qui viennent à Neuchâtel: le tourne-disque.

Eviter le tourne-disque

Dans ce quartier fréquenté par des enseignants, des étudiants

et des usagers de la plage, il n'est pas rare d'observer la course de ceux qui profitent d'une pause pour modifier l'heure d'arrivée inscrite sur leur disque de parcage.

Il en sera donc bientôt terminé, ce qui devrait diminuer la pression sur les habitants du quartier possédant, eux, un macaron permettant de se parquer sans restriction.

Devant le Conseil général, un autre élu, le PLR Alain Rapin, a lancé une question complémentaire au sujet d'autres zones, notamment à Corcelles et à Cormondrèche. On peut encore s'y parquer douze heures de suite gratuitement dans certains quartiers.

Johanna Lott Fischer a confirmé qu'il n'était pas question d'y poser des horodateurs dans un proche avenir: «Plus on s'approche du centre, plus les temps de parcage réglementés sont courts. Les horodateurs proches du centre-ville permettent des parcages courts afin de favoriser une rotation rapide des utilisateurs.» **LOË**